



**FONDS D'INTERVENTION
POUR LE DEVELOPPEMENT**
MADAGASCAR

PROJET FILETS SOCIAUX DE SECURITE (FSS) - FINANCEMENT ADDITIONNEL

DON IDA –D145 MG

AGENCE D'EXECUTION : FONDS D'INTERVENTION POUR LE DEVELOPPEMENT (FID)

P160554

PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET

PROJET DE FILETS SOCIAUX DE SECURITE - FSS

FINANCEMENT ADDITIONNEL

- PERIODE DE JANVIER A DECEMBRE 2019 -

Janvier 2019

LISTE DES ACRONYMES

ACN	Agent Communautaire de la Nutrition
AGEE	Agence d'Enregistrement et d'Encadrement
Ar	Unité monétaire de la République de Madagascar (Ariary)
CGES	Cadre de Gestion Environnementale et Sociale
CGP	Comité de Gestion de Plaintes
CPR	Cadre Politique de Réinstallation
CPS	Comité de Protection Sociale
DPE	Développement de la Petite Enfance
DPEI	Développement de la Petite Enfance Intensifiée
DRP	Direction Interrégionale de Fort-Dauphin
EPP	Ecole Primaire Publique
FA	Financement Additionnel
FFFES FR	Développement de la Petite Enfance Intensifiée Fond de redressement
FID	Fonds d'Intervention pour le Développement
FR	Fonds de redressement
FSS	Filets Sociaux de Sécurité
FSS-AF2	Filets Sociaux de Sécurité-Financement Additionnel 2
IPC	Indice de Prix à la consommation
MIS	Management Information System
ML	Mères Leader
MPPSPF	Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme
MSP	Ministère de la Santé Publique
PAD	Project Appraisal Document / Document d'évaluation du projet
PF	planning Familial
PFE	Pratique Familiale Essentielle
PPNT	propriété privée non titrée
SE/CNLS	Secrétariat Exécutif-Comité Nationale de Lutte contre le VIH/SIDA
SEECALINE	Surveillance et Education des Ecoles et des Communautés en matière d'Alimentation et de Nutrition Élargie
TMDH	Transfert Monétaire pour le Développement Humain
TMNC	Transfert monétaires non conditionnels
UNICEF	United Nations International Children's Emergency Fund
U-PNNC	Unité -Programme National de Nutrition Communautaire
USD	United State Dollar
ZAP	Zones Administratives et Pédagogiques

INTRODUCTION	4
A. LE FINANCEMENT ADDITIONNEL DU PROJET FSS	5
B. REALISATIONS 2018	7
a) La mise en œuvre du Transfert Monétaire Non Conditionnel (TMNC).....	7
b) La mise en œuvre du Fonds de Redressement (FR).....	7
c) La mise en œuvre du Transfert Monétaire pour le Développement Humain (TMDH)	7
d) La mise en œuvre des activités relatives aux réponses aux catastrophes	8
e) La mise en œuvre des activités de mesures d’accompagnement.....	8
f) La mise en œuvre des mécanismes de gouvernance citoyenne :.....	9
g) La mise en œuvre des activités sauvegarde environnementales et sociale :	9
h) Communication.....	9
i) Renforcement de la capacité institutionnelle de l'administration des filets sociaux et de suivi du FID	10
j) Récapitulatif des réalisations techniques et financières.....	10
C. PREVISIONS AU TITRE DE L'ANNEE 2019	11
a) Transfert Monétaires pour le Développement Humain (TMDH).....	11
b) Fonds de redressement (FR)	12
c) Mesures d’accompagnement	12
d) Réhabilitation d’infrastructures scolaires	12
e) Gouvernance citoyenne : Suivi Evaluation Communautaire et Gestion des plaintes et cas spéciaux	12
f) Sauvegarde environnementale et sociale	12
g) Communication.....	12
h) Renforcement de la capacité institutionnelle de l'administration des filets sociaux et suivi	13
i) Récapitulatif des prévisions des réalisations techniques et financières en 2019	14
ANNEXES	15

INTRODUCTION

Pour répondre aux besoins urgents de la population souffrant de la grave sécheresse dans le Sud de Madagascar, le Gouvernement de Madagascar a obtenu l'appui de la Banque Mondiale par l'octroi d'un Financement Additionnel aux Projets de Filets Sociaux de Sécurité (FSS - FA) pour la mise en œuvre d'une intervention intégrée de nutrition et de transferts monétaires dans les régions d'Anosy et d'Androy. -

A titre d'information, comme pour le financement FSS, la date de clôture officielle de ce financement additionnel est prévue en septembre 2020 tandis que la date prévisionnelle d'achèvement des activités est en Septembre 2019. Ce Programme de Travail et de Budget reflète donc les activités à réaliser pour l'année 2019 tout en tenant compte des rattrapages des éventuels écarts ou glissements par rapport aux planifications antérieures.

Ce document est composé par les parties suivantes :

- Rappel des objectifs du projet
- Réalisations de l'année 2018 par rapport aux objectifs
- Activités prévues pour l'année 2019

A. LE FINANCEMENT ADDITIONNEL DU PROJET FSS

Le Financement Additionnel du FSS vise à appuyer le Gouvernement Malagasy à fournir un supplément de revenus aux ménages affectés par la sécheresse dans la zone Sud afin de stabiliser leurs revenus et les appuyer à la reconstitution des actifs des ménages détruits durant la crise. Il est mis en œuvre conjointement par (i) le Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme (MPPSPF) qui assure la coordination et le suivi évaluation du projet. (ii) le FID pour les Transferts monétaires, (iii) l'Unité de Programme National de Nutrition Communautaire (U-PNNC) pour la promotion de la nutrition.

Dans le cadre des interventions du FID, le Financement Additionnel du FSS consiste à réaliser un transfert non conditionnel mensuel de 30.000Ariary pendant la première année et un transfert d'un fonds de redressement de 180.000Ariary afin d'appuyer la reconstitution des actifs des ménages.

A partir du mois d'avril 2018, le transfert devient conditionnel standard au TMDH du FSS. Le transfert se fait tout les deux mois et est constitué d'un montant de base de 30 000Ariary et d'une incitation de 10 000Ariary (5 000Ar/mois) par enfant pour encourager la scolarité continue des enfants de niveau primaire à l'école. La mise en œuvre du transfert conditionnel n'étant possible que si les infrastructures scolaires existent et sont fonctionnelles dans la zone, un programme de reconstruction de ces infrastructures est intégrée dans le Financement Additionnel du FSS.

Il est à noter que le basculement du TMNC en TMDH n'est effectif qu'au mois de juin 2018, période de réalisation du premier transfert. Ce report du basculement est expliqué par la prolongation du TMNC jusqu'au mois de Mars 2018. Il a été convenu d'un commun accord avec le MPPSPF, la Banque Mondiale et l'UNICEF de poursuivre les transferts monétaires non conditionnels dans toutes les communes couvertes par FIAVOTA d'Octobre 2017 à Mars 2018. Par ailleurs, vu que les activités préparatoires liées au basculement du TMNC en TMDH ont pris beaucoup de temps que prévu, le premier transfert TMDH a été réalisé au mois de juin 2018. En bref, 16 transferts monétaires non conditionnels, un transfert de fonds de redressement et un transfert TMDH ont été ainsi octroyés aux ménages bénéficiaires jusqu'au mois de juin 2018.

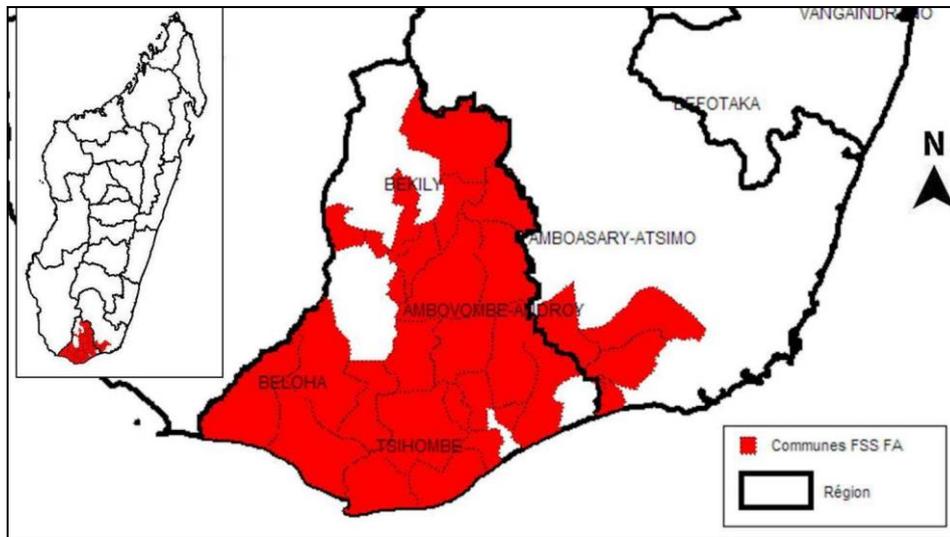
Par ailleurs, des activités de promotion et des formations seront développées durant la durée des transferts avec la collaboration de toutes les parties prenantes : MSP, UNICEF, MPPSPF, ... Ces activités se dérouleront généralement dans les sites de nutrition. Elles sont complémentaires avec les formations habituelles dispensées par l'Agent Communautaire de la Nutrition (ACN) et le calendrier est déterminé conjointement entre l'ACN et l'Agence d'Enregistrement et d'Encadrement (AGEE) formateur.

La nature du financement additionnel étant l'« Intervention intégrale de Nutrition et Transferts monétaires », le FID ne fait pas de ciblage des bénéficiaires. Les mêmes ménages bénéficiaires du programme de nutrition sont considérés comme bénéficiaires des transferts monétaires effectués par le FID dans FSS FA.

Ainsi, les bénéficiaires du programme sont essentiellement les ménages qui sont dans la liste des ménages ayant des enfants de 0 à 5 ans et de 6 ans à 14 ans et enregistrés auprès des sites de l'Unité du Programme National de Nutrition Communautaire (U-PNNC). Les récepteurs du transfert mensuel doivent être les mères inscrites dans le registre des sites de Surveillance et Education des Ecoles et des Communautés en matière d'Alimentation et de Nutrition Élargie (SEECALINE).

Les zones d'intervention dans le cadre du projet FSS FA sont présentées dans la carte ci-après.

Zones d'intervention du projet FSS-Financement Additionnel



B. REALISATIONS 2018

Ci-après les réalisations techniques par sous composantes pour l'année 2018

a) La mise en œuvre du Transfert Monétaire Non Conditionnel (TMNC)

Les activités prévues dans le cadre de ce programme ont été achevées. A titre de rappel, le transfert monétaire non conditionnel consiste à subventionner un montant de 30 000Ar par mois par ménage pour un transfert permanent mensuel pendant 10 mois. Or, après le résultat de l'IPC IAA en Octobre 2017, les 5 districts d'intervention de FIAVOTA sont classés « en phase de crise – IPC 3 ». Ainsi, pour appuyer les ménages bénéficiaires à y faire face, il a été convenu d'un commun accord avec le MPPSPF, la Banque Mondiale et l'UNICEF d'ajouter 06 transferts complémentaires et poursuivre les transferts monétaires non conditionnels dans toutes les communes couvertes par FIAVOTA d'octobre 2017 à mars 2018. En terme cumulé, 16 transferts non conditionnels ont été réalisés pour 57 343 ménages.

b) La mise en œuvre du Fonds de Redressement (FR)

Le Fonds de redressement consiste à subventionner un montant de 180 000Ar par ménage afin d'appuyer la reconstitution des actifs des ménages (par des activités génératrices de revenus). En terme cumulé, 56 449 ménages ont reçu leurs fonds de redressement. Il est à préciser qu'à part les ménages bénéficiaires TMNC qui ont été sortis du programme, les ménages nouvellement enregistrés n'ont pas encore reçu leur fonds de redressement. D'où la différence entre le nombre des ménages bénéficiaires du TMNC, TMDH et FR.

Pour ce programme, la période a été aussi marquée par le suivi de la réalisation des activités définies dans le petit projet des bénéficiaires et par la préparation des paiements de Fonds de Redressement pour les ménages complémentaires. En effet, près de 9 000 nouveaux ménages bénéficiaires ont été enregistrés pour atteindre les objectifs définis dans le PAD (65 000 ménages).

c) La mise en œuvre du Transfert Monétaire pour le Développement Humain (TMDH)

L'année 2018 a été marquée par l'achèvement du programme TMNC et le basculement en TMDH. Ainsi, on compte parmi les réalisations :

- La réalisation des paiements des 3 derniers transferts TMNC.
- La communication sur les actualités du FIAVOTA et le basculement TMNC en TMDH ;
- La réunion et l'information des AGEE sur la gestion des contrats et le basculement TMNC en TMDH.
- La passation des marchés (y compris les avenants) des AGEE et le démarrage effectif des travaux relatifs au basculement du programme TMNC en TMDH et de l'enregistrement des nouveaux ménages pour atteindre la cible 65 000 définie dans le PAD (près de 9 000 ménages).
- L'apurement des liste des bénéficiaires et la mise à jour des données sur les ménages et les enfants à suivre dans le MIS par rapport au basculement TMNC en TMDH ;
- Le démarrage effectif du paiement des transferts TMDH. Sur ce, 05 transferts pour 64 895 ménages bénéficiaires ont été réalisés au cours de l'année 2018. Il est à préciser que les paiements sont encore en cours à la fin du mois de décembre 2019.
- La formation des membres du Comité de Gestion de Plaintes (CGP) et la formation des directeurs des écoles primaires sur le programme et le processus de collecte des coresponsabilités.
- La préparation et mise en œuvre d'un système de Transferts Monétaires en collaboration avec PAM dans le District de Beloha. En effet, Le FID offre un système de Transferts Monétaires à la demande de PAM afin de délivrer l'assistance aux bénéficiaires. Etant donné que ce système se construit sur le programme FIAVOTA, la mise en œuvre se base sur les procédures déjà utilisées dans le programme FIAVOTA et décrit dans le plan opérationnel.

Durant le programme, chaque Bénéficiaire percevra un montant de 70.000 Ariary par mois à partir de Novembre 2018 jusqu'à Mars 2019. Des Agences, qui sont des Associations/ONG sélectionnés selon les

procédures internes du FID, assureront à la fois les mécanismes de distribution et l'accompagnement des bénéficiaires via les mesures d'accompagnement déjà mise en place dans le cadre de FIAVOTA.

Avant le premier transfert, les activités préliminaires ci-dessous ont été réalisées par l'équipe technique du FID :

- Consolidation de listes issues du ciblage PAM et des listes des bénéficiaires FIAVOTA ;
- Création d'activité PAM FIAVOTA sur le système d'information MIS ;
- Rattachement des ménages à l'activité créée, ménages FIAVOTA et ménages PAM.
- Signature des avenants des AGEE, prestataires de FIAVOTA, qui ont la charge des paiements et de l'encadrement des ménages bénéficiaires, à savoir : AGEE Mirana Tolagnaro, AGEE ALT et AGEE Felambogny

La cérémonie officielle du 1er transfert monétaire, dans le cadre du programme de protection sociale réactive aux chocs, s'est tenue le 21 décembre 2018 à Beloha Sud sous le haut patronnage de son Excellence Monsieur le Premier Ministre Ntsay Christian.

Outre les réalisations techniques par sous composante détaillés ci-dessus, une visite d'échange entre la Banque Mondiale, l'Unicef, l'équipe du FID et les pays voisins (Angola – Mozambique- Sao Tome Principe) a également marqué l'année 2018. Une délégation mozambicaine et angolaise, composée de 10 personnalités au total, a séjourné à Madagascar du 19 au 23 mars 2018. Cette visite entre dans le cadre d'un échange SUD-SUD et s'était intéressée particulièrement (i) au Programme Filets Sociaux Productifs (ACTP) et (ii) au Programme de réponse à la sécheresse dans le Sud (FIAVOTA). Dans le cadre de l'accueil de ces personnalités, des séances de présentation et des visites sur terrain ont été organisées. Pour FIAVOTA dans le Sud, le groupe a visité 2 sites : Mitsangana et Antsahatsamasy (à 7 km d'Ambovombe). Ils ont pu voir les paiements des cash transfert, des activités et des démonstrations liées à la et l'utilisation des fonds de redressement sensés renforcer la résilience et améliorer les actifs du ménage (tels des petits élevages).

d) La mise en œuvre des activités relatives aux réponses aux catastrophes

L'année 2018 a été marquée par l'achèvement des travaux de réhabilitation/reconstruction pour 30 infrastructures scolaires. A titre d'information, ces travaux ont été entrepris dans le but de l'améliorer des conditions des infrastructures scolaires pour les bénéficiaires du programme TMNC qui sont basculés en TMDH.

e) La mise en œuvre des activités de mesures d'accompagnement

A part l'effectivité des EBE et les diverses sensibilisations réalisées au niveau des sites, la préparation et le démarrage des activités relatives au développement de la Petite Enfance intensifié ont marqué l'année 2018. Ci-après les réalisations en termes de mesures d'accompagnement pour le FSS FA :

- La formation de 2 574 Mères Leaders par les AGEE sur les thèmes (0) rôle et responsabilités d'une femme rurale ; (i) lavage des mains et traitement de l'eau, (ii) développement de la Petite Enfance (DPE) et (iii) planning Familial (PF).
- La réalisation de 10 296 activités au niveau des espaces de bien-être par les Mères Leaders sur les thèmes (0) rôle et responsabilités d'une femme rurale ; (i) lavage des mains et traitement de l'eau, (ii) développement de la Petite Enfance (DPE) et (iii) planning Familial (PF) ;
- Les ateliers de coordination des activités MACC réalisés au niveau des 5 districts avec 98 participants au total ;
- La distribution des affiches (Pratiques Familiales Essentielles (PFE) et Développement de la Petite Enfance DPE) et des dépliants PFE au niveau des districts, communes et sites d'interventions du programme FIAVOTA ainsi qu'au niveau des mères leaders et autres acteurs communautaires ;
- La supervision des activités par le FID.
- La visite d'échange du programme de Lively Minds en Ouganda, l'équipe du MPPSPF et du FID ont partagé les expériences pertinentes du programme pour les mesures d'accompagnement.

- La préparation de la mise en œuvre des activités DPEI y compris la formation en DPEI pour l'équipe opérationnelle du FID en collaboration avec le Ministère de l'Education Nationale.
- Le démarrage des activités liées à la DPEI par la formation des accompagnateurs spécialisés.

f) La mise en œuvre des mécanismes de gouvernance citoyenne :

- En ce qui concerne la gestion des plaintes et cas spéciaux, la capacité des membres des comités de gestion des plaintes a été renforcée. Au cours de l'année 2018, le mécanisme a pu recevoir 5 233 plaintes et a pu traiter 5 230 plaintes, dont 21 plaintes reçues en 2017 et 5 209 pour 2018. La majorité des plaintes non traitées au cours de l'année 2017 a nécessité des recoupements et des vérifications sur site. On est actuellement en train de traiter les 24 plaintes restantes de l'année 2018. 567 ménages non éligibles ont été sortis au programme.
- Pour le mécanisme de suivi évaluation communautaire, le guide de mise en œuvre a été élaboré et l'équipe de mise en œuvre a été formée.
- La sensibilisation sur la gouvernance citoyenne a été renforcée pour la bonne mise en œuvre des activités et pour la meilleure intervention des acteurs, au bénéfice de la communauté bénéficiaire.
- La capacité de l'équipe de gouvernance a été renforcée et les outils de travail mis à jour par le biais de la réalisation de l'atelier de regroupement.

g) La mise en œuvre des activités sauvegarde environnementales et sociale :

- Les activités comme l'agriculture, l'élevage caprins/ovins et la pêche réalisées dans le cadre du Fonds de Redressement nécessitent l'élaboration des Fiches de Filtration et Fiches Environnementales et Sociales (FFFES). Le taux de réalisation de ces FFFES FR a été de 100% pour ces activités et pour la reconstruction/réhabilitation des infrastructures, ce taux a été de 100% également.
- La mise en place des « jardins potagers » au niveau des sites des bénéficiaires du Fonds de Redressement nécessite l'utilisation de terrain. Les contrats de la mise à disposition des terrains y afférents sont en cours d'élaboration, le taux de réalisation de ces contrats fonciers est de 49,5% en fin décembre 2018. Il est à noter qu'une révision de tous les contrats sociaux réalisés a été effectuée suite aux résultats de l'intervention d'un expert foncier précisant que les valeurs sociales et juridiques dans les contrats déjà établis sont à renforcer.
- La proportion des bénéficiaires FR sensibilisés au VIH/SIDA s'élevaient à 67%¹. La restructuration au niveau du SE/CNLS, partenaire du FID en matière de sensibilisation du VIH/SIDA a ralenti la fluidité des échanges entre le SE/CNLS et FID.
- Chaque travailleur en réhabilitation/reconstruction des infrastructures a été doté d'un kit complet d'EPI. Par ailleurs, tous les chantiers d'infrastructures ont été également pourvus de boîte à pharmacie (30/30).
- Tous les chantiers d'infrastructures ont été aussi pourvus de fosses à ordures et de latrines provisoires (30/30).
- Cas reconstruction d'infrastructures : un seul cas de donation d'une propriété privée non titrée (PPNT) existe, dont le contrat a été déjà établi.
- Le code de conduite à l'endroit des agents de terrain des partenaires du FID a été élaboré et diffusé

h) Communication

- La production des supports et des outils de communication pour FIAVOTA pour appuyer la mise en œuvre des activités notamment sur le terrain : affiches, dépliants...
- La production des calendriers et des goodies pour le personnel.
- La production de visibilités pour la bonne gouvernance.
- La formation sur la communication au niveau de la Direction de Fort Dauphin.

¹ Nombre total de bénéficiaires FR : 56 449

- La coordination des activités de communication FIAVOTA à travers une rencontre avec les responsables en communication des différentes institutions acteurs dans la protection sociale.
- i) Renforcement de la capacité institutionnelle de l'administration des filets sociaux et de suivi du FID
- La révision des charges de travail par personne et recrutement des cadres par rapport au besoin identifié
 - La mise en place du logiciel de Gestion de Ressources Humaines
 - La mise à jour des bases des données du personnel
 - Le renforcement de capacité organisationnel et entretien pour tous les employés
 - La formation en communication interpersonnel pour tout le personnel
 - L'acquisition des matériels informatiques, mobiliers de bureau pour les consultants nouvellement recrutés ;
 - Les missions de supervision et d'appui de la Direction Générale et les missions de supervision des activités au niveau des Directions Inter Régionales.
 - Les réunions de coordination entre la Direction Générale et les Directions Inter Régionales en janvier et août 2018



j) Récapitulatif des réalisations techniques et financières – Année 2018

En résumé, les réalisations technico-financières de l'année 2018 sont présentées dans le tableau ci-après pour les programmes (TMNC, TMDH, FR, réponse aux catastrophes naturelles) et la Gestion de projet :

SOUS COMPOSANTES	REALISATIONS TECHNIQUES	REALISATIONS FINANCIERES en USD
------------------	-------------------------	------------------------------------

	Objectifs 2018	Réalisations 2018	%	Budget 2018	Réalisations 2018	%
TMNC/TMDH	03 TMNC	03 TMNC	100%	6 013 674	4 693 688	78%
	06 TMDH	05 TMDH	83%			
Fonds de redressement	1 transfert	1 transfert	100%	640 504	1 555 146	243%
Réponses aux catastrophes naturelles	30 infrastructures	30 infrastructures	100%	412 499	549 234	133%
Renforcement de la capacité institutionnelle de l'administration/ FID				1 104 388	556 099	50%
TOTAL FSS FA				8 171 065	7 354 167	90%

Commentaires

TMNC/TMDH: L'écart est dû surtout par l'insuffisance des bénéficiaires enregistrés durant la réalisation du TMNC. Des mesures pour l'enregistrement des nouveaux bénéficiaires ont été entreprises pour atteindre les objectifs définis dans le PAD. Par ailleurs, dû au fait que les activités préparatoires liées au basculement du TMNC en TMDH ont pris beaucoup de temps que prévu, le premier transfert TMDH a été glissé au mois de juin 2018 si initialement, ce premier transfert était planifié en Avril 2018. D'où la réalisation de 5 transferts TMDH contre 6 prévus. Ce glissement a causé un écart au niveau du décaissement.

Fonds de redressement : Le paiement de la deuxième tranche de fonds prévu à être effectué au mois de Décembre 2017 a été reporté au mois de Février 2018, d'où le dépassement.

Réponse aux catastrophes naturelles : Des paiements des attachements ont été glissés au début de l'année 2018, d'où le dépassement.

Renforcement de la capacité institutionnelle de l'administration/ FID : Le report des formations pour le personnel du FID (en Excel avancé et gestion de portefeuille) a engendré des écarts de réalisation. Ces formations n'ont pas pu être réalisées vue la charge de travail du personnel pendant la période (clôture du PURSAPS). Comme les activités ne sont pas totalement réalisées, le budget alloué aux couts de supervision des activités sur terrains ne sont pas totalement décaissés. En outre, la révision du contrat du consultant par rapport à la dernière note d'harmonisation de traitement de personnel du projet financé par la Banque Mondiale n'est encore l'appliquée, ce qui a engendré des écarts de décaissement pour la composante 2.

Le rattrapage de ces écarts par sous composante est déjà programmé dans le présent PTBA au titre de l'année 2019.

○ Réalisations cumulées au 31 Décembre 2018

Sous composante	REALISATIONS TECHNIQUES			REALISATIONS FINANCIERES en USD		
	Objectifs	Réalisations cumulées au 31 décembre 2018	%	Allocations	Réalisations	%
TMNC - TMDH	10 TMNC	16 TMNC	160%	17 106 717	11 562 324	68%
	09 TMDH	05 TMDH	56%			
Fonds de Redressement (FR)	02 transferts	02 transferts	100%	4 033 291	3 264 463	81%
Réponse aux catastrophes naturelles	30 infrastructures	30 infrastructures réalisées	100%	1 251 711	1 313 448	105%
Gestion de projet	-	-		3 059 738	1 663 959	54%
TOTAL FSS FA	-	-		25 451 457	17 804 194	70%

C. PREVISIONS AU TITRE DE L'ANNEE 2019

a) Transfert Monétaires pour le Développement Humain (TMDH)

- La mise à jour des informations sur les ménages dans le MIS

- La réalisation de 04 transferts conditionnels : février – avril – juin et août 2019
- La collecte des coresponsabilités auprès des écoles et intégration dans le MIS en vue des paiements,
- La mise à jour des registres des bénéficiaires en vue du passage au financement additionnel, s'il y aura des nouvelles variables à intégrer

b) Fonds de redressement (FR)

- Le paiement de fonds pour les ménages bénéficiaires (près de 14 500 ménages : ménages additifs et les ménages déjà bénéficiaires du programme mais absents durant le paiement du 2e tranches de fonds).
- Le suivi de la réalisation des activités FR des ménages.

c) Mesures d'accompagnement

- La continuité activité dans les Espaces de Bien-Etre ;
- Le regroupement des mères-leaders au niveau des Communes ;
- La mise en œuvre des activités DPEI :
 - Formation des ML et CPS
 - Réalisation des activités de communication
 - Suivi des activités et supervision des Accompagnateurs Spécialisés
 - Evaluation des activités
- Ateliers de présentation et de coordination MACC
- Ateliers de capitalisation des activités MACC
- Réunions de coordination avec AGEE

d) Réhabilitation d'infrastructures scolaires

La réception définitive des 30 infrastructures scolaires seront à réaliser au cours de l'année 2019.

e) Gouvernance citoyenne : Suivi Evaluation Communautaire et Gestion des plaintes et cas spéciaux

- La continuation de la gestion des plaintes et cas spéciaux ;
- La mise en œuvre de suivi évaluation communautaire ;
- Le renforcement de la sensibilisation sur la gouvernance citoyenne.

f) Sauvegarde environnementale et sociale

- Achèvement des FFFES FR restantes,
- Poursuite de la sensibilisation au VIH/SIDA,
- Achèvement des contrats fonciers et des PV de partage de produits restants,
- Renforcement du suivi et du contrôle de l'appropriation effective des mesures et des clauses environnementales et sociales ;
- Signature de la convention SE/CNLS -FID mise à jour ;
- Formation sur la lutte contre le VIH/SIDA ;
- Mise à jour des documents de sauvegarde (CGES, CPR) (FSS FA2) ;
- Sensibilisation des communautés bénéficiaires sur la sécurisation foncière (cas donation de terrains).

g) Communication

- Renforcement des collaborations avec les médias : afin d'assurer un peu plus la visibilité de l'organisation ainsi que pour mettre au plus clair le programme de transfert monétaire auprès des bénéficiaires et de la population en générale, la communication médiatique est à renforcer. Des pools de journaliste qui seront formés pour mieux connaître la mise en œuvre et les activités menées par le FID sont à mettre en place. Ceci permettra aux journalistes de mieux passer l'information et collaborer avec nous pour les partages à faire auprès du grand public.

- Renforcement des visibilitées au niveau communautaire du FIAVOTA et le projet « Toseke Vonje Aigne Fiavota ² (affiches, dépliants...)
- La mise en place d'un espace d'information et de communication pour une communication transparente et objective au niveau de la DRP. En plus des activités médiatiques, une cellule de communication Sud est à mettre en place. L'objectif est de coordonner les activités de communication des parties prenante : DRPPSPF, FID, ORN/UPNNC... Ceci assurera la coordination des activités en générales, notamment la communication auprès des bénéficiaires et éviter tous problèmes d'incompréhension ou de rumeur.
- La coordination des activités de communication Fiavota à travers une rencontre avec les responsables en communication des différentes institutions acteurs dans la protection sociale.

Le planning prévisionnel de réalisation des activités est présenté ci-après :

Planning prévisionnel des activités en 2019

Activités	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Transfert												
Suivi coresponsabilité												
Fonds de redressement												
Réception définitive des infrastructures scolaires												
Suivi et supervision des activités												
Mesure d'accompagnement												
Gestion des plaintes et cas spéciaux												
Mise en œuvre de suivi évaluation communautaire												
Renforcement de sensibilisation sur la gouvernance citoyenne												
Communication												

h) Renforcement de la capacité institutionnelle de l'administration des filets sociaux et suivi

- La formation en Excel.
- Le renforcement des capacités de l'équipe RH, les chefs de service et responsables centraux, les auditeurs internes.
- Le renforcement de capacité organisationnelle par direction.
- Le regroupement du personnel par Direction et par fonction.
- La révision du dispositif d'évaluation du personnel.
- La formation des chefs de service et Directeur en management de processus.
- La réalisation des activités d'investigation dans le cadre des transferts monétaires dans le sud, laquelle sera confiée à un cabinet.
- La mise en place d'un système de suivi de réalisation des activités de terrain pour chaque personnel de terrain.

² Activités post crise mises en œuvre par le FID sous une convention entre FID et PAM dans deux districts de Beloha (Beloha et Kopoke)

- La dissémination des résultats du Midline de l'évaluation d'impact au niveau de l'équipe régionale, en collaboration avec le MPPFSP et la Banque Mondiale.
- La révision de l'honoraire et per diem du consultant par rapport à la dernière note d'harmonisation de traitement de personnel du projet financé par la Banque Mondiale
- L'achat de moto pour la course en ville à Antananarivo
- La consultation et contractualisation avec les compagnies d'assurance sur l'assurance accident et assurance vie
- Amélioration du Système d'informations du FID (MIS).

i) Récapitulatif des prévisions des réalisations techniques et financières en 2019

En résumé, les prévisions technico-financières de l'année 2019 sont présentées dans le tableau ci-après :

Composante / Sous composante	Résultats attendus	Budget en USD
Transfert Monétaire conditionnel	- 04 transferts pour 65.000 ménages bénéficiaires	4 865 023
Fonds de Redressement	Paiement des 14 500 (ménages bénéficiaires additifs + ménages absents)	523 078
Infrastructures	Réception définitive des 29 EPP réhabilitées	6 620
	Gestion de projet	979 760
	TOTAL	6 374 481

Le budget 2019, les résultats prévisionnels en termes d'indicateurs au fin décembre 2019, et le plan de passation de marchés au titre de l'année 2019 sont présentés en annexe de ce document.



ANNEXES

Annexe 1. Budget par Direction - Janvier à Décembre 2019

Direction	Programme TMDH en USD	Programme FR en USD	Réponse aux catastrophes naturelles en USD	Gestion de projet	Total en USD
Fort-Dauphin	4 809 816	523 078	6 620	337 513	5 677 026
Direction Générale	55 208			642 247	697 455
TOTAL	4 865 023	523 078	6 620	979 760	6 374 481

Annexe 2. *Situation cumulée prévisionnelle des indicateurs au 31 décembre 2019*

Désignation de l'indicateur	Prévision fin projet	Réalisation cumulé au 31 décembre 2018	Situation prévisionnelle cumulée 31 Décembre 2019
Bénéficiaires directs du financement additionnel (Nombre d'individus)	300 000	324 475	300 000
Désignation de l'indicateur	Prévision fin projet	Réalisation cumulé au 31 décembre 2018	Situation prévisionnelle cumulée 31 Décembre 2019
Bénéficiaires des programmes de filet de sécurité – Transferts Monétaires Non Conditionnel et TMDH (Nombre de ménages)	65 000	64 895	65 000
Ménages bénéficiaires ayant mis en œuvre des activités génératrices de revenu avec leurs fonds de redressement (Pourcentage)	80	90	80

